

—

Ist die Kirche in dem Staate, oder der Staat in der Kirche? überlegte Gedanken. Zweyte und verbesserte Auflage. 1782. 1 vol. in-12 de 144 pages. Se trouve chez l'imprimeur du Journal.

SI le pont-aux-ânes *l'Eglise est dans l'Etat*, sur lequel nous avons vu trébucher tant de petits brochuraires & de lourds compilateurs, avoit encore besoin d'être éclairé de quelques raïons de lumière, après ce que nous avons dit dans le journal du 15 Sept. p. 109; on en recueilleroit assez dans cet ouvrage pour y passer même à minuit sans le moindre danger.

Il est fâcheux qu'il n'y ait personne dans nos provinces ni en France, qui s'occupe à traduire plusieurs excellens traités qui depuis quelque tems paroissent en Allemagne contre les erreurs modernes. Une secte qui s'efforce de ne paroître qu'un *phantôme*, entretient à Paris une troupe de traducteurs qui procurent sans délai à leurs compatriotes la jouissance des sottises que produit la Germanie aujourd'hui si féconde en ce genre de fruits. Et les amis de la vérité restent dans l'insouciance & dans l'inaction! L'erreur parcourt le monde avec autant de facilité que de sécurité: la timide vérité croit avoir gagné beaucoup si on la laisse subsister dans l'endroit où elle se fait voir furtivement à quelques partisans affidés,